

222C0611  
FR0013030152-FS0184

16 mars 2022

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**LA FRANCAISE DE L'ENERGIE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 mars 2022, la société anonyme Axxion (15 rue de Flaxweiller, L-6776 Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 mars 2022, le seuil de 5% du capital de la société LA FRANCAISE DE L'ENERGIE et détenir 252 587 actions LA FRANCAISE DE L'ENERGIE représentant autant de droits de vote, soit 4,89% du capital et 3,66% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions LA FRANCAISE DE L'ENERGIE sur le marché.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 5 164 248 actions représentant 6 909 599 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.